

Paris le 29 avril 2022

Madame la Secrétaire Générale,

La fédération CFTC FINANCES souhaite vous interpeller sur les élections professionnelles qui auront lieu du 1 au 8 décembre prochain.

Suite aux élections blanches, et au nouveau protocole de sécurité demandé par la CNIL, de nombreux collègues des différentes directions du MEF ont saisi la CFTC FINANCES.

En effet, l'usage du vote électronique requiert le recueil de certaines données personnelles propres à l'électeur, pour lui permettre d'accéder de manière sécurisée au vote. Ainsi les numéros de téléphone personnel doivent être donnés pour pouvoir voter. Or beaucoup de collègues ne souhaitent pas fournir leur numéro personnel, voire ne possèdent pas de téléphone portable.

Ces données sont recueillies par un prestataire extérieur qui utilise des plateformes commerciales pour faire parvenir le code de validation du vote.

Ainsi, obliger les électeurs à fournir des données personnelles est de nature à les inciter à ne pas voter (voire les empêcher de voter pour ceux qui n'ont pas de portable).

La fédération CFTC FINANCES demande à ce que le code de validation puisse être mis à disposition sur les balp professionnelles afin que chacun puisse voter en toute sérénité.

L'enjeu de ces élections est important, tant pour le MEF que pour les organisations syndicales, permettre à chacun de voter est donc indispensable.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire Générale, l'expression de notre considération distinguée.

Le Secrétaire Général de la
Fédération CFTC FINANCES
Stéphane MARSEILLE

